

Le 26 Juillet, jour de la publication des fameuses ordonnances, Charles X, (soi-disant trop âgé pour faire plus de cinq lieues par jour en carosse) et son fils, s'amuserent à chasser depuis dix heures et demie du matin jusqu'au soir, dans la forêt de Rambouillet, et ils devaient s'occuper de la même manière le lendemain.

L'Indicateur de Bordeaux dit qu'il a reçu la communication d'un traité fait le 20 juillet, entre M. de Polignac et l'ambassadeur d'Espagne, M. d'Ofalia. M. de Polignac promet d'employer toute son influence pour obtenir la nomination de M. d'Ofalia au poste de premier ministre d'Espagne, et M. d'Ofalia s'engage à envoyer 30,000 hommes pour soutenir les mesures de M. de Polignac. Ils conviennent en outre d'un échange réciproque des ordres du St. Esprit et de la Toison d'Or. M. d'Ofalia s'engage de plus à faire tout ce qui dépendra de lui pour que M. Aguado soit remplacé par M. Ouvrard, comme banquier de la cour d'Espagne à Paris !

CORRESPONDANCE.

Monsieur l'Editeur,

Si un correspondant de la *Minerve*, que j'appellerai Mr. l'*Anonyme*, faute de pouvoir lui donner un autre nom, a éprouvé les sentimens de la surprise et du regret, en lisant mon écrit, je suis, moi, revenu de l'étonnement que le sien m'avait causé, d'abord, quand j'ai réfléchi qu'il avait loué, quelques jours auparavant, les sentimens de l'*estimable correspondant* dont j'ai pris la liberté de relever les exagérations. J'ai d'abord été surpris, en l'entendant avancer que je parlais d'un sujet que je n'avais pas approfondi, auquel je paraissais avoir à peine donné quelque attention, quand il ne s'agissait que de petits jurés ; et cela, après avoir bien voulu dire que j'étais un homme de talens, que j'écrivais avec facilité, et que j'étais capable de rendre de véritables services à mes concitoyens. Ce qui m'a surpris encore de la part de Mr. l'*Anonyme*, c'a été de l'entendre dire que je tombais dans un excès plus dangereux que celui où était tombé, de son aveu même, l'écrivain que je combattais, lorsque je ne faisais que tourner cet excès en ridicule. La surprise que m'a causée cette assertion m'a engagé à relire et mon écrit et celui du correspondant de la *Minerve* ; et après m'être dépouillé, autant que possible, de la partialité d'auteur, j'ai jugé que le jugement de Mr. l'*Anonyme*, pour être juste, aurait dû être l'inverse de ce qu'il était. Si je me suis vu forcé de convenir que je pouvais me tromper au sujet des ordonnances dont j'avais parlé, quoique l'usage constant des cours